

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CÔTE-D'OR
ARRONDISSEMENT DE DIJON
CANTON DE LONGVIC



MAIRIE DE FÉNAY

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DE FÉNAY

Séance du 04 mai 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	En exercice	Présents ou représentés
19	19	19

L'an deux mille vingt-six, le quatre mai à 19h30, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 27/04/2026, se sont réunis au nombre à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de FENAY, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : Mmes et MM. GOBET Laurent - SAUTEREAU Bernard - BEGIN Patricia - LORDEL Béatrice - BOILLAUT Florian - THIBAUD Christiane - BAUMONT Gérard - RUBAN MANGÉ Aurélie - GENTET Jacky - POING Patrick- DESSAUGE Loïc - CUROT Philippe - DUBOIS Nadine - SAVRY Corinne - GOGUELY Samuel - BROUX FAVIER Maud - BERNHARD Maëva

Absents avec pouvoir :

Muriel MOUTARD donne pouvoir à Béatrice LORDEL
Stéphane DAGOIS donne pouvoir à Florian BOILLAUT

Secrétaire de séance : Patricia BEGIN

Délibération n° 2026-030

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Patricia BEGIN explique que les demandes de subventions des associations de FENAY ont été étudiées à la commission vie associative, sport et culture du 30 avril 2026 qui a émis un avis favorable à l'attribution des subventions conformément au tableau ci-dessous :

NOMS des ASSOCIATIONS	MONTANTS DEMANDES	PROPOSITION COMMISSION
CO TENNIS FENAY	600 €	600 €
ENVOLEE DE L'ESPOIR	Devis 18 000 € montant demande non précisé	1 000 €
CYCLONE	1 500 €	1 000 €
LE TOURBILLON	400 €	400 €
KYRIELLE	300 €	300 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	1 000 €	200 €
EBFG	500 €	200 €
TOTAL		3 700 €

Les élus qui sont membres de certaines associations ne participent pas au vote relatif à l'association correspondante. Cela concerne :

- Corinne SAVRY pour l'Envolée de l'Espoir
- Aurélie RUBAN MANGE pour Le Tourbillon
- Patricia BEGIN, Christiane THIBAUD et Florian BOILLAUT pour Kyrielle
- Nadine DUBOIS pour la Gymnastique Volontaire

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide d'attribuer les subventions de la manière suivante :

NOMS des ASSOCIATIONS	MONTANTS ATTRIBUES	NOMBRE DE VOIX/VOTES
CO TENNIS FENAY	600 €	19 votants avec un vote favorable à l'unanimité
ENVOLEE DE L'ESPOIR	1 000 €	18 votants avec un vote favorable à l'unanimité
CYCLONE Baseball	1 000 €	19 votants avec un vote favorable à l'unanimité
LE TOURBILLON	400 €	18 votants avec un vote favorable à l'unanimité
KYRIELLE	300 €	16 votants avec un vote favorable à l'unanimité
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	200 €	18 votants avec un vote favorable à l'unanimité
EBFG Basket	200 €	19 votants avec un vote favorable à l'unanimité
TOTAL	3 700 €	

➤ VOTE l'attribution des subventions aux associations conformément au tableau ci-dessus,

➤ Charge Monsieur le Maire d'effectuer toutes démarches et signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
L. GOBET

